

Image not found or type unknown



Prestation compensatoire et héritage.

Par **laj**, le **21/06/2012** à **15:40**

Bonjour,
Je suis actuellement en procédure de divorce par consentement mutuel, J'ai demandé le divorce après 8 ans de mariage.
J'aimerais savoir si un héritage perçu, par madame, pendant la procédure pourrait influencer le montant de la prestation compensatoire.
En effet, madame a hérité d'une somme d'environ 20000€ en début de procédure.
Merci pour vos réponses.